

Nombre de Conseillers  
- en exercice : 28  
- présents : 22  
- procurations : 5  
- ayant pris part au vote : 27

## DÉLIBÉRATION n° 2026/001

L'an deux mille vingt-six et le 20 janvier 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 14 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLOON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Philippe RAISON, Sylvie BARBOTEAU et Daniel RAYNAL.

Procurations : Jean-Pierre CABOS à Patrice ABADIE, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Sylvie ORTEGA à Laurent LAGES, Rony BARTHE à Bernard PLANO et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLOON.

Absents : Isabelle ORTE

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

### OBJET : Adoption du procès-verbal n° 2025/09

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du procès-verbal rédigé à la suite de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

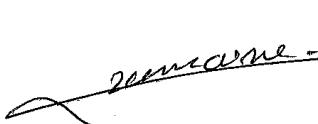
- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à la majorité des voix par 22 pour et 5 abstentions (Laurent LAGES, Philippe LACOSTE, Joël MANO, Sylvie ORTEGA et Stéphanie NOGUES)

**DECIDE**

➤ D'approuver le procès-verbal n° 2025/09 du Conseil Municipal du 15 décembre 2025.

Le secrétaire,

Pour copie conforme,  
Le Maire



VILLE DE LANNEMEZAN  
65300



VILLE DE LANNEMEZAN  
65300

Affiché le 28 janvier 2026